



Comité de suivi de la voie professionnelle

8 janvier 2026

Déclaration intersyndicale

Mesdames et messieurs,

Monsieur le ministre,

Depuis 2017, les lycées pros ont subi deux réformes qui ont profondément modifié les conditions d'études des élèves et de travail des personnels. Elles ont affaibli la qualité de la formation en s'attaquant au temps et aux contenus, qu'il s'agisse des enseignements généraux, professionnels comme du parcours scolaire. Depuis l'annonce d'un projet de réforme des lycées professionnels en 2022, nos organisations syndicales (FSU, SE-UNSA, CFDT Éducation Formation Recherche Publique, CGT Éduc'action, SNALC, SUD éducation, CNT-FTE) n'ont cessé de rappeler que la nécessité pour les élèves de la voie professionnelle est d'avoir plus et mieux d'école, avec une formation solide tant dans les disciplines générales que professionnelles. C'est la condition indispensable pour garantir un premier niveau de qualification par un diplôme permettant une insertion professionnelle durable et/ou des poursuites d'études.

Depuis huit ans, les réformes se succèdent et imposent des changements année après année sans que les revendications et besoins du terrain ne soient entendues et sans état des lieux exhaustif et partagé avec les organisations syndicales représentatives. Dernier exemple criant, la mise en place de la nouvelle organisation de la terminale bac pro contre l'avis des personnels ayant déjà subi le fiasco de la fin d'année scolaire dernière et malgré les revers successifs en Conseil supérieur de l'Éducation.

Ce comité de suivi de la voie professionnelle que vous mettez en place aujourd'hui ne peut ignorer les conséquences de cette réforme sur les élèves comme sur les personnels. Si nous actons positivement le rétablissement de deux semaines de cours, les ajustements prévus pour l'année 2025-2026 ne résoudront en rien les nombreuses difficultés rencontrées l'année dernière dont nous vous avons fait part à maintes reprises et pourraient bien avoir les mêmes conséquences. Pour nos organisations syndicales, si un bilan complet et sincère est indispensable, les premiers constats objectifs imposent de rétablir les examens mi-juin et d'abroger le parcours personnalisé. C'est précisément le principe de la réforme de l'année de terminale bac pro qui désorganise fortement les établissements et dégrade la scolarité des élèves et les conditions de travail des personnels.

En conséquence, nos organisations syndicales FSU, SE-UNSA, CFDT Éducation Formation Recherche Publique, CGT Éduc'action, SNALC, SUD éducation et CNT-FTE exigent que l'organisation de la terminale bac pro soit le premier sujet de ce Comité de suivi et qu'enfin les personnels et leurs représentant.es soient entendu.es. Car aujourd'hui les lycées professionnels tiennent uniquement grâce à l'engagement sans faille de ces personnels, malgré les entraves à l'exercice de leur métier et la perte de sens dans leur travail.